## 2 condamnations pour viol ? La seule solution c'est la castration physique et chimique

écrit par Christine Tasin | 12 janvier 2023





Quand je lis ce genre de choses, j'ai l'estomac serré et la haine au ventre.









Il n'y a pas à discuter. Il y a à agir pour protéger nos enfants. Simplement. Je ne dirais pas qu'il faut exterminer les violeurs, la peine de mort est interdite, mais les empêcher de recommencer sans leur laisser le choix de prendre ou pas un inhibiteur d'hormones, ça devrait être juste la loi.

Comment en est-on arrivés, dans ce pays de tarés, à privilégier la « liberté » du violeur aux dépens du traumatisme du violé, quand le ou la violée n'est pas tué....

https://www.fdesouche.com/2023/01/09/metz-deja-condamne-pour-2 -viols-farid-l-38-ans-mis-en-examen-pour-avoir-viole-unejeune-femme-de-28-ans-a-son-domicile-apres-lavoir-baillonneeet-ligotee-il-sest-presente-chez-elle-deguis/